

Solidarité internationale

Au cours des 100 dernières années, les inégalités mondiales n'ont cessé de s'accroître. Les habitantes des nations industrialisées vivent dans la prospérité et l'abondance aux dépens des pays du Sud. Les entreprises des pays industrialisés réalisent d'immenses profits en violant massivement les droits humains et les normes environnementales à l'étranger. Dans le même temps, elles profitent d'avantages fiscaux dans les pays occidentaux.

Les Jeunes Vert·e·x·s veulent un monde dans lequel tous les êtres humains ont les mêmes droits et les mêmes chances. Cela nécessite un bouleversement fondamental des structures mondiales du pouvoir et du capital. Une coopération économique mondiale, qui fonctionne aussi pour les pays du Sud global et en voie de développement, est primordiale. Pour nous rapprocher de cet objectif, nous nous engageons en faveur d'une coopération au développement ciblée, d'une poursuite des violations des droits humains et d'un cadre légal permettant de tenir pour responsables les multinationales ayant leur siège en Suisse pour leurs activités à l'étranger.

Pour parvenir à une justice mondiale, les institutions fédéralistes et démocratiques supranationales qui créent un droit contraignant doivent être renforcées.

Les Jeunes Vert·e·x·s revendiquent :

- Que la Suisse aide les pays en voie de développement à faire face aux conséquences du réchauffement climatique et investisse un pourcentage de son revenu national brut dans la lutte contre la crise climatique
- Une coopération internationale pour une démocratisation accrue de l'économie afin d'agir contre le dumping salarial, fiscal et environnemental
- La reconnaissance du droit à l'autodétermination de toutes les minorités opprimées
- Un cadre légal permettant de tenir pour responsables les multinationales ayant leur siège en Suisse pour leurs activités à l'étranger telles que les violations de droits humains, les dommages environnementaux, etc.
- Une augmentation des fonds pour la coopération au développement, au moins de manière à atteindre les objectifs de l'ONU (0.7%)
- Une loi fiscale internationale pour les entreprises transnationales comprenant un taux d'imposition minimum

- L'annulation complète de la dette des pays du Sud global et en voie de développement à condition qu'ils respectent et se conforment aux principes de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains
- Le renforcement du droit international ayant pour conséquence que tous les États doivent se soumettre aux jugements de la Cour internationale de justice
- Des exigences légales pour empêcher l'évasion fiscale